

Compte rendu du conseil municipal de Trédrez-Locquémeau du 20 mai 2021

Convocation en date du 13 mai 2021.

Le conseil municipal s'est réuni, le 20 mai 2021, à 18 h 30, sous la présidence de Monsieur Le Jeune, Maire, à la salle Louis Cado en raison des mesures sanitaires prises en période de Covid-19.

Présents : Joël LE JEUNE, Patrick JORAND, Mariannick LEBON, Vincent CADREN, Elsa BRIAND, Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE, Jean-Michel VANDERPLANCHE, Catherine MARSHALL, Thierry MOREL, Cécile DUVAL-BLAIZE, Elise BUREAU, Françoise PERRIN, Frédéric PERREAU, Enora LE JEUNE.

Absent : Pierre MICHALET

Secrétaire de séance : Catherine MARSHALL

Monsieur Le Jeune a introduit le conseil par la lecture du registre des délibérations de la séance du 8 avril 2021.

Françoise Perrin a signalé qu'elle ne validait pas le compte rendu du dernier conseil municipal.

Elise Bureau a demandé si une visite des bâtiments communaux (notamment l'école et l'atelier du service technique) pouvait être envisagée avec l'allègement des mesures sanitaires ; Monsieur Le Jeune a répondu que ce serait programmé.

1- Rénovation de l'école

Le conseil a approuvé à l'unanimité le projet de rénovation de l'école présenté lors du conseil en commission tenu ce jour, avec un budget estimé à 497 668.40 € HT.

Il a également retenu à l'unanimité l'entreprise AG Coordination pour la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé, le bureau Véritas Construction pour la mission de contrôle technique et le cabinet Laab Fauquert pour la mission d'Ordonnancement, Pilotage, Coordination. Françoise Perrin s'est félicitée du lancement de ce projet en soulignant qu'il n'est pas inscrit au budget 2021. Vincent Cadren répond que les dépenses seront réalisées en 2022. Monsieur Le Jeune a ajouté que ce projet serait partagé avec les enseignants, les parents d'élèves et le personnel communal. Il se déroulera en deux tranches et intégrera un chauffage au bois.

2- Acquisition de mobilier pour le service de restauration scolaire

Monsieur le Maire a fait part au conseil de la nécessité de remplacer le meuble de rangement du restaurant scolaire, et d'acquérir une armoire réfrigérante. Le devis de l'entreprise Ouest Dépannage pour un montant de 3 387,72 € HT a été adopté à l'unanimité.

3- Appel à manifestation d'intérêt biodiversité : mise en place de mouillages de moindre impact au port de plaisance de Locquémeau

Le conseil a approuvé à l'unanimité l'acquisition de trois lignes de mouillages respectueuses de l'environnement pour le port de plaisance de Locquémeau, auprès de l'entreprise InoRope, pour un montant de 2 426,00 € HT. Il a également voté la sollicitation du financement de la DREAL dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Biodiversité ».

4- Commission Plan Communal de Sauvegarde

L'installation de Frédéric Perreau au sein de la commission Plan Communal de Sauvegarde a été approuvée à l'unanimité.

Françoise Perrin a demandé si une réunion de la commission était prévue, ce que Monsieur Le Jeune a confirmé.

5- Adhésion à Breizh cinq sur cinq

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité l'adhésion de la commune à l'association « Breizh cinq sur cinq ». Son objectif est de donner de la visibilité à l'engagement des communes en faveur d'une Bretagne à cinq départements. Trois panneaux aux normes routières seront installés aux entrées de la commune, pour un coût total de 300 €.

6- Vote des subventions 2021

Le conseil municipal, après examen des propositions, a voté à l'unanimité les subventions suivantes pour l'année 2021 qui seront versées aux associations dès que les dossiers (comptes 2020 et budget prévisionnel 2021) auront été fournis par les bénéficiaires.

SUBVENTIONS LOCALES	Propositions CM
Amicale des Employés Communaux	440,00 €
Amicale des Employés Communaux - Noël des enfants	352,00 €
Amicale de l'école (section jogging) KORRIGANS KIKOUR	220,00 €
Amicale de l'école (voyage) (voté nov 2020 - BP 2021)	2 000,00 €
Amicale de l'école de Trédrez-Locquémeau 2018 FONCTIONNEMENT	638,00 €
Amicale de l'école Section gym	231,00 €
Amicale de l'école Bibliothèque de Trédrez-Locquémeau	2 310,00 €
Amicale de l'école Club les Goëlands	330,00 €
Ass des propriétaires et des chasseurs de TL	231,00 €
Ass patrimoine et histoire de Trédrez-Locquémeau	330,00 €
Ass Tohu Bohu	1 122,00 €
Asso Encas Danse	165,00 €
Association "Le Flambart de Locquémeau"	1 100,00 €
Association "le Park Kreiz"	55,00 €
Association de Kerbabu	55,00 €
AS Trédrez-Locquémeau	1 320,00 €
Chorale "L'air de Rien"	374,00 €
Les Routards de Keravilin	55,00 €
Skol Boullou Trédrez-Locquémeau	330,00 €
Chauffe qui peut	200,00 €
Diroll	1 000,00 €
TOTAL	12 858,00 €

SUBVENTIONS SEMI-LOCALES	Propositions CM
A.N.A.C.R. Les amis de la Résistance	65,00 €
Al levrig/Ti Ar Vro	65,00 €
Comité Départemental des pêches et des élevages marins St Brieuc	65,00 €
Eaux et rivières de Bretagne	65,00 €
SNSM Locquirec	150,00 €
F. N. A. C. A. TL a fusionné avec la FNACA Cantonale de Plestin/Ploulec'h	253,00 €
TOTAL	663,00 €

SUBVENTIONS LIEES A DES ADHERENTS DE LA COMMUNE	Propositions CM
Ass Ploum-Informatik	100,00 €
Ass sportive du collège du Penker - 22 élèves x 9 €	198,00 €
Entente cycliste de Plestin Les Grèves	100,00 €
Collège Penker (formation de PSC1 pour 5 élèves de 3ème)	75,00 €
Association "Un enfant Une Famille Bretonne"	65,00 €
Chambre des Métiers Saint-Brieuc (4 jeunes en 2020/2021)	400,00 €
Cinéma Le Douron Plestin	500,00 €
Sporting Five (Judo)	600,00 €
Bâtiment CFA 22 (2 élèves)	100,00 €
TOTAL	2 138,00 €

SUBVENTIONS EDUCATIVES	Propositions CM
Skol Diwan Lannuon	110,00 €
Son ar Mein	250,00 €

TOTAL	360,00 €
--------------	-----------------

SUBVENTIONS HUMANITAIRES	Propositions CM
Ass dép. protection civile - 0,10€/hab - ADPC 22	144,40 €
TOTAL	144,40 €

SUBVENTIONS SANITAIRES ET SOCIALES	Propositions CM
Association des donateurs de sang canton Plestin	210,00 €
Oeuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 22)	65,00 €
Secours Populaire Français de Plestin	130,00 €
Secours catholique St Brieuc	130,00 €
Association La Pierre Le Bigaut, Mucoviscidose	65,00 €
Banque alimentaire des Côtes d'Armor	862,98 €
Société de St Vincent de Paul	130,00 €
AFM Téléthon 22 FONCTIONNEMENT	100,00 €
TOTAL	1 692,98 €

TOTAL	17 856,38 €
--------------	--------------------

7- Dispositif argent de poche 2021

Le conseil a examiné le dispositif Argent de Poche, dont le déploiement sur le territoire de LTC est facilité par le CIAS, qui vise à permettre aux jeunes de 14 à 18 ans de s'investir dans leur commune sur des demi-journées pendant les vacances scolaires. Il s'est prononcé pour un report de l'adhésion au dispositif afin de poursuivre la réflexion autour de l'engagement des jeunes dans la vie citoyenne locale, notamment à travers un conseil municipal des jeunes. Il a également été rappelé l'existence d'emplois saisonniers déjà accessibles aux jeunes.

8- Enfouissement des réseaux au Bourg de Trédrez

Monsieur le Maire a rappelé au conseil que l'enfouissement des réseaux est prévu dans le cadre du projet d'aménagement du bourg de Trédrez. Le devis du Syndicat Départemental d'Energie 22 a été approuvé à l'unanimité, avec une participation financière de la commune de 100 622,22 €. Il comprend l'effacement des réseaux basse tension et de communications électroniques ainsi que l'aménagement de l'éclairage public.

9- Eclairage public - Rénovation foyer 1A0477 rue Pierre Marzin

Le devis établi par le Syndicat Départemental d'Energie 22 concernant la rénovation de la lanterne du foyer 1A0477 rue Pierre Marzin a été approuvé à l'unanimité. La participation communale s'élève à 639,60 €.

10- Coffret électrique place Jules Gros

Monsieur le Maire a fait part au conseil du projet d'implantation d'un coffret électrique place Jules Gros afin de faciliter l'organisation d'animations au bourg de Trédrez. Le devis du Syndicat Départemental d'Energie 22 pour un montant estimatif de 3 840,00 € TTC a été approuvé à l'unanimité.

11- Attribution des contrats de location et d'entretien pour les imprimantes multifonctions de l'école et du secrétariat de la mairie

Le conseil a approuvé à l'unanimité la proposition de la société Votre Bureau pour le renouvellement des contrats de location et d'entretien de l'imprimante multifonctions de l'école et du secrétariat de la mairie, avec un coût annuel estimé à 4 168 € HT.

12- Rénovation des sanitaires au bourg de Trédrez

Monsieur le Maire a présenté au conseil la consultation d'entreprises menée par le service technique en vue de la rénovation des sanitaires au bourg de Trédrez, comprenant la réalisation de carrelage et la plomberie. La dépose des sanitaires et la pose d'une cloison seront réalisées en régie. La proposition de l'entreprise Stéphane Claisse d'un montant 5 600 € HT pour les travaux de carrelage et la proposition de l'entreprise Erwan Saas d'un montant de 2 753 € HT pour les travaux de plomberie ont été approuvées à l'unanimité.

13- Réfection du chemin de Rigourhant à Coatrédrez

Patrick Jorand a exposé au conseil le projet de réfection du chemin de Rigourhant à Coatrédrez, visant à faciliter la circulation des vélos et des piétons, et à offrir une alternative douce à la voie départementale. Après avoir pris connaissance de la consultation menée par le service technique, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le devis de l'entreprise Eurovia pour un montant de 24 854 € HT.

14- Acquisition d'une épareuse pour le service technique

L'achat d'une épareuse auprès de l'entreprise Noremat pour un montant de 35 242 € HT ainsi que la reprise de l'ancien matériel pour un montant de 7 000 € ont été adoptés à l'unanimité.

Questions diverses

*** Avis sur l'approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Trédrez-Locquémeau au titre de l'article L 5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Monsieur Le Jeune a exposé au conseil les conclusions favorables formulées par le commissaire enquêteur suite à l'enquête publique menée pour la mise en compatibilité du PLU liée au projet d'extension de la station d'épuration de Kerbabu. Le conseil municipal a émis, à l'unanimité, un avis favorable sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU qui sera approuvée par le Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté.

Elise Bureau s'est interrogée sur la capacité de la future station à répondre aux besoins générés par le futur lotissement de Min Gwenn. Monsieur le Maire a confirmé que le projet tenait bien compte de cette future augmentation de la population et que la capacité de la station serait largement suffisante.

*** Convention de transfert de gestion d'une dépendance du domaine public maritime au lieu-dit Roscoualc'h sur le littoral de la commune**

Monsieur Le Jeune a fait part au conseil de l'existence d'une convention de transfert de gestion de l'Etat à la commune d'une portion du domaine public maritime au lieu-dit Roscoualc'h. Le conseil a approuvé à l'unanimité le renouvellement de la convention pour une durée de 30 ans.

*** Sollicitation d'un financement auprès du Conseil Départemental pour les animations estivales**

Après en avoir délibéré, le conseil a approuvé à l'unanimité la sollicitation d'un financement dans le cadre de l'appel à projets « Cultures Communes » du Conseil Départemental pour les animations estivales.

Questions orales :

- Elsa Briand a présenté le programme des animations estivales, ainsi que le visuel du nouveau panneau touristique de la commune.
- Les conseillers municipaux ont été invités à se rapprocher de la mairie pour signaler leurs disponibilités pour la tenue des bureaux de vote des 20 et 27 juin prochain.

Séance levée à 21h15.